Fapt la cgt
pour le droit à la communication
FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

EN-DIRECT DES NAO

NÉGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES À LA POSTE

Paris, le 11 janvier 2017

AUGMENTER LES SALAIRES : UNE URGENCE !

Compte-rendu de la réunion d'ouverture des négociations salariales 2017

Seules les Organisations Syndicales CGT, SUD et FO ont lu une déclaration préalable. Voir notre déclaration au verso.

La Poste avait transmis les documents la veille de la plénière !

Pour la CGT, les NAO doivent se traduire dans l'immédiat par :

- **Une augmentation des salaires pour toutes et tous, cadres et agents d'exécution, contractuels et fonctionnaires, tenant compte au minimum, de notre perte de pouvoir d'achat des 10 dernières années**
- **L'attribution du 13ème mois, pour tous**
- **La revalorisation du Complément de Rémunération à hauteur de 25 % et que celui-ci soit lié au grade et non à la fonction**

Comment être bien au travail, si notre salaire ne nous permet pas de vivre dignement ?

Comment bien être au travail en l'absence de réelle reconnaissance qui se traduise par une réelle promotion et un déroulement de carrière par ancienneté ?

La CGT exige 10 % de promus chaque année tenant compte de l'ancienneté administrative, ce qui permet à l'ensemble des postiers sans exception, de bénéficier d'une promotion tous les 10 ans minimum !

Concernant le bilan emploi soumis par La Poste :

Sur l'année 2016, 1 000 CDD auront été transformés en CDI. Cela est à mettre à l'actif des nombreuses luttes menées. Partout où les postiers se sont mobilisés, des CDI ont été embauchés.

L'emploi sous CDD poursuit sa progression passant de 5,84% des effectifs en 2014 ; 4,63 % en 2015 à plus de 6 % en 2016 ! Les apprentis et contrats pros sont également en constante progression : 1,83 % des effectifs en 2014 ; 2 % en 2015 et près de 3 % en 2016 ! Au total pour 2016, il est comptabilisé près de 13 000 CDD et 5 122 apprentis et contrats pros soit 18 122 emplois précaires auxquels s'ajoutent les intérimaires ! La CGT revendique la dé-précarisation immédiate de ces 20 000 emplois par la transformation en CDI à temps plein.

Mesure qui suffirait simplement à améliorer les conditions de travail existantes.

Pour mémoire, 7 720 emplois supprimés en 2015 et 6 461 au 31/10/16 !

Structure fonctionnelle et égalité salariale

48,76 % des agents contractuels sont en classe I, alors qu'elle ne représente que 25,45 % parmi les fonctionnaires ! Les agents contractuels de classes I et II représentent 80 % des agents contractuels et 69,73 % chez les fonctionnaires ! Sachant que la féminisation s'est fortement développée chez les agents contractuels, la question de l'égalité professionnelle se pose encore plus aujourd'hui y compris en termes de rémunérations !

AVEC PRÈS D'UN MILLIARD DE BÉNÉFICES, LA POSTE DOIT AUGMENTER LES SALAIRES !

Plénière relative
aux Négociations Annuelles Obligatoires à La Poste
le 16 décembre

Déclaration préalable

Face à une situation sanitaire et sociale toujours très préoccupante, la Direction se place dans une posture de déni. Coupés des réalités, vous continuez de minimiser les dégâts humains engendrés par votre stratégie. Pire, la dernière version de l'accord concernant les métiers de la distribution, au lieu d'améliorer les conditions de travail des agents, vise uniquement à flexibiliser un peu plus la distribution et à individualiser toujours plus les rémunérations tout en tirant l'ensemble des salaires vers le bas.

Pour répondre à la mobilisation grandissante, la Cour des Comptes sort opportunément un rapport qui accrédite complètement votre stratégie. Quel heureux hasard. D'ailleurs on peut s'interroger sur le rôle de la Cour des comptes qui depuis quelques années sort complètement de ses prérogatives se transformant en véritable outil de propagande à défaut de vérifier la bonne utilisation des fonds publics.

Dans le même temps, partout sur le territoire, des postiers, des élus, des salariés d'autres professions, des usagers et des citoyens se dressent contre les fermetures de bureaux de poste et la dégradation du service rendu aux utilisateurs de La Poste.

Car oui, jour après jour, nous voyons la qualité de service se dégrader. Et il ne s'agit pas seulement de répondre que nous voyons le verre à moitié vide à défaut de le voir à moitié plein, il s'agit de prendre des décisions pour que le travail soit fait, dans de bonnes conditions afin que les usagers de La Poste et l'ensemble des acteurs économiques du pays bénéficient du meilleur service et des meilleures prestations possibles.

A La Poste, on commence à 8 euros au-dessus du SMIC ! Une honte !!

Les postiers, plus largement ceux qui travaillent, subissent une cure d'austérité depuis plusieurs années. Dans le même temps les dividendes explosent et une infime minorité s'enrichit en faisant fructifier son capital cela aux dépends du plus grand nombre et de l'intérêt général.

A La Poste, un ACC I2 commence avec un salaire à 1 474 euros brut, soit 8 euros de plus que le SMIC. C'est dire si les salaires sont bas à La Poste. Comment vivre décemment dans ces conditions ? Imaginons une femme seule avec des enfants à charge qui doit se loger dans une grande ville où le prix moyen de la location d'un 40 m2 représente quasiment la totalité de son salaire ? Comment peut-elle seulement survivre ?

Nombre de collègues sont dans une situation de grande précarité financière et il ne se passe pas un jour sans que les services RH, les assistantes sociales ne soient sollicités. Et les demandes vont croissant. Un agent, en espérant qu'il bénéficie d'une promotion au cours de sa carrière, ce qui n'est pas toujours le cas, pourra espérer toucher 1746 euros bruts après 28 ans de labeur. Il faut vraiment avoir envie de se lever le matin ou n'avoir pas le choix.

Nous le redisons encore cette année, ces négociations doivent concerner l'ensemble des postiers qu'ils soient salariés, fonctionnaires ou retraités, de métropole ou des DOM. Elles doivent également répondre à l'urgence sociale qui existe à La Poste. Nous le réaffirmons et vous alertons à nouveau, tous les voyants sont au rouge pour les postiers. Emplois, salaires, conditions de travail, il va falloir que ça change. Et au vu des futurs résultats annoncés par le Groupe, les postiers auront bien du mal à penser que cela ne puisse pas changer.

Fédération nationale des salariés du secteur des activités postales et de télécommunications CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél. : 01 48 18 54 00 - Fax : 01 48 59 25 22 - C.C.P. Paris 20376 D
http://www.cgt-fapt.fr - e-mail : fede@cgt-fapt.fr